

NOS PROGRAMMES EN CHIFFRES

20
24



Le programme Premières Heures en Chantier

Le programme PHC s'adresse aux personnes en situation de grande exclusion, principalement sans abri, qui ne pourraient pas accéder directement aux chantiers d'insertion.

Conçu comme un sas temporaire, progressif et adapté à la personne, il peut durer jusqu'à un an. L'objectif du programme est la sortie de rue ou la sécurisation de la situation d'hébergement, la stabilisation de la situation sociale et l'initiation d'un parcours d'insertion par l'emploi lorsque cela est possible.



En 2024, 69 chantiers d'insertion portaient le programme partout en France.



1023 salarié.es ont suivi le programme.



92% d'entre eux ont connu ou connaissent un parcours de rue.

Le programme Collectif Vers un accompagnement Global

La mise en œuvre du programme CVG sur un territoire doit permettre à des publics très éloignés de l'emploi, en situation de précarité résidentielle, d'être accompagnés par des chantiers d'insertion dont les critères de sélection restent habituellement trop élevés au regard des freins lourds de retour à l'emploi constatés.

CVG vise à l'amélioration et la pérennisation de la situation des personnes par la co-construction et le renforcement de l'accompagnement proposé par le chantier d'insertion qui les accueille.



En 2024, 87 chantiers d'insertion portaient le programme, répartis sur 13 territoires.



4550 salarié.es ont ainsi pu être accompagnés dans l'année.



30% d'entre eux ont connu ou connaissent un parcours de rue.

FOCUS SUR L'IMPACT DE PHC

01

Un outil au service de la veille sociale

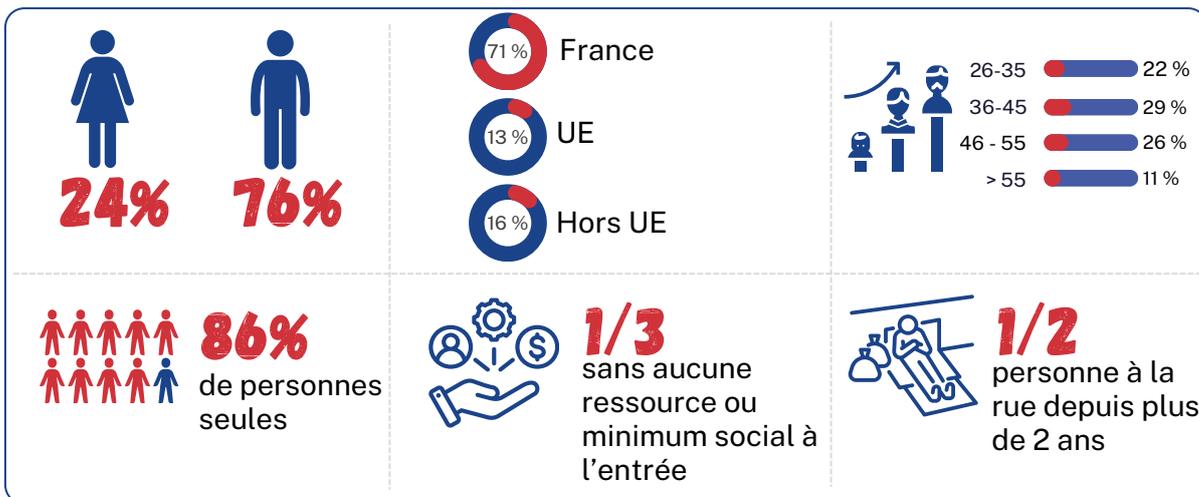


65% des salarié.es sont orienté.es par des maraudes, des accueils de jour, 1 CCAS ou des structures d'hébergement d'urgence.

A noter que **58%** des chantiers d'insertion partenaires portent un dispositif d'hébergement et sont eux-mêmes orienteurs.

02

Qui permet de toucher un public aux situations variées



03

Permettant un sas temporaire avec une montée en heure progressive



7,2 mois de durée moyenne des parcours.

"A la fin de chaque mois, nous faisons un point pour voir si l'on augmente ou non les heures pour le mois suivant."

Témoignage d'un Educateur Socio-Professionnel accompagnant des salarié.es

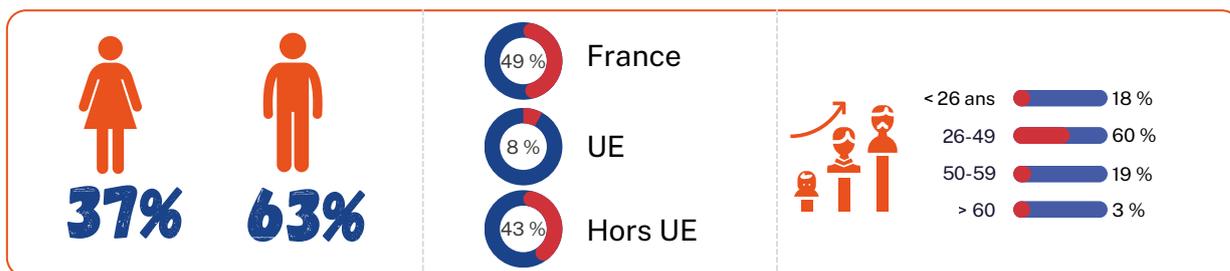
04

Avec un impact fort sur les parcours



01

Un public varié qui cumule un grand nombre de difficultés



60% DE SALARIÉ.ES CUMULENT PLUS DE 3 DIFFICULTÉS



Hébergement

- 58% rencontrent une difficulté d'hébergement
- 29% sont en hébergement précaire
- 15% sont en hébergement collectif
- 30% ont connu un parcours de rue



Accès aux droits

- 65% ont des difficultés d'accès aux droits
- 54% sont bénéficiaires du RSA
- 25% sont en situation de non recours à leurs droits



Emploi

- 42% n'ont pas travaillé depuis plus de 2 ans
- 8% n'ont jamais travaillé
- 51% ont un niveau inférieur au CAP



Santé

- 50% ont une difficulté de santé
- 12% ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)



Langue

- 41% ont une difficulté d'illettrisme, analphabétisme, de connaissance du français

02

Qui bénéficie d'un accompagnement renforcé, global et concerté

Un travail main dans la main avec les travailleur.ses sociaux.les

Pour **59%** des salarié.es, une collaboration entre les équipes d'accompagnement de l'ACI et le.la travailleur.se social.e est engagée.

Un soutien renforcé des salarié.es dans leurs démarches

26% des salarié.es ont pu aller à des rdv administratifs, médicaux ou prof. avec un membre d'une équipe d'accompagnement pour permettre de débloquer des situations.

Une **équipe Convergence locale** intervient également et apporte son expertise pour au moins **30%** des salarié.es.

Des partenariats sur tout le territoire pour fluidifier les parcours

615 partenaires emploi, **66** partenaires santé, **259** partenaires logement

Durée de parcours : 16 mois en moyenne

03

Avec un impact fort sur les parcours



35%

d'accès au logement pour les salarié.es hébergé.es à l'entrée



47%

de sorties vers l'emploi et la formation



44%

d'ouverture de droits santé pendant le parcours



74%

de résolution totale ou partielle des freins identifiés à l'entrée

MERCI À NOS SOUTIENS NATIONAUX



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Fondation
de
France



contact@cvgce.org

70, rue de la Plaine, 75 020 PARIS

www.convergence-france.org

